



# FNDT

## FÉDÉRATION NATIONALE DU TAXI

### COUP DE GUEULE

Depuis le mois de mars, notre pays traverse une épreuve sans précédent. Bon nombre d'entreprises sont aujourd'hui en grandes difficultés financières. Combien d'entre elles ne se relèveront pas de cette crise qui risque de perdurer encore longtemps.

Le taxi n'a pas été épargné, il fait partie des corporations durement impactées et le retour à la normal ne sera pas pour si tôt.

Les organisations professionnelles représentant l'industrie du taxi, mobilisées dès le début de cette crise ont dépensé beaucoup d'énergie et n'ont eu de cesse de réclamer auprès du gouvernement, des préfetures, des conseils départementaux et des ARS, des aides, de la dotation de matériel de protection, ou des subventions et allègements de charges pour sauver les taxis.

Certaines demandes n'ont sans doute pas eu un écho nécessaire à l'obtention de ce que nous réclamions mais il en est au moins une que nous avons obtenue.

Il s'agit de l'aide accordé par les CPAM pour soutenir les taxis dépendant du TAP par l'indemnisation de la perte d'activité liée au COVID19.

Nous avons réussi à justifier et obtenir une indemnisation à hauteur de 65% du chiffre d'affaires alors que l'UNCAM n'envisageait que 50%. Bien sûr, cette aide était conditionnée à un pourcentage de transports médicaux sur le chiffre d'affaires. Mais sur ce dernier point, étant régis par un texte législatif en vigueur pour d'autres professions de santé, nous n'avions malheureusement pas la main pour faire rabaisser le seuil de 50%.

Aussi, je suis très surpris après la lecture des chiffres qui viennent de m'être communiqués que seulement un tiers des taxis ait accompli les formalités nécessaires à l'obtention de cette aide. Pourtant il faut reconnaître que le transport assis professionnalisé est devenu indispensable à l'activité de beaucoup d'entre nous et le nombre des demandes est donc en deçà de celui prévu.

Une des principales raisons évoquées par les non demandeurs : **« il s'agit juste d'un prêt qu'il faudra rembourser ultérieurement, je l'ai lu sur Facebook ou bien, on me l'a dit via WhatsApp, Twitter ou Instagram. »**

**Il n'a jamais été question d'un prêt mais bel et bien du versement d'indemnités compensatrices pour perte d'activité liée au COVID19 couvrant la période de mi-mars au 30 juin.**

Dès lors, je tiens à remercier chaleureusement, tous les « je sais tout », les influenceurs (pour reprendre un terme bien à la mode) des réseaux sociaux qui ne savent généralement que dénigrer les actions menées et dont la qualité des informations délivrées laisse bien souvent à désirer. La rumeur court bien plus vite que l'information.

Messieurs les bienpensants et beaux parleurs, vous avez une fois de plus fait preuve d'ultracrépidarianisme (Définition : le fait de parler avec assurance de quelque chose que l'on ne maîtrise pas ou que l'on ne connaît pas).



# FNDT

## FÉDÉRATION NATIONALE DU TAXI

De par la diffusion de vos fausses informations, vous avez sans doute privé des milliers d'artisans d'une aide financière non négligeable et pour certains, indispensable à la survie de leur entreprise. A l'heure d'assumer vos propos et de faire le bilan de vos annonces, saurez-vous assumer vos erreurs, celles que vous reprochez constamment aux fédérations ? Il devient complexe de dénigrer le travail des représentants de la profession, lorsque par vos avis bien éclairés vous aurez conduits des confrères à l'échafaud. Nous parlons bien de la survie d'entreprises et des familles qui sont liées à ces entreprises.

Se faire suivre sur les réseaux sociaux est peut-être stimulant, ou gratifiant pour certaines personnes en besoin de reconnaissance mais le résultat est là. La désinformation est nuisible. Avant de diffuser, il faut vérifier les informations et non pas raconter n'importe quoi.

Nous connaissons tous la force et l'impact des réseaux sociaux. Désormais nous en constatons le côté le plus sombre avec des collègues qui ne se relèveront jamais de cette crise.

Une fois de plus, le constat est sans appel, le premier ennemi du taxi est le taxi ou plutôt une poignée d'individus qui ne mesurent pas les conséquences des renseignements inexacts qu'ils diffusent.

Ces bien-pensants répandent des fausses affirmations, discréditant ainsi l'action et les résultats obtenus auprès des instances ministérielles par les interlocuteurs structurés.

Il est évident que nous ne réussissons pas à tous les coups, que certaines de nos demandes restent sans réponse, que certaines mesures ne nous conviennent pas du tout.

Pour preuve, la continuité jusqu'en décembre du fond de soutien aux entreprises impactés par le COVID19 qui ne bénéficiera finalement qu'aux taxis qui sont resté à l'abri chez eux durant toute la période de confinement, oubliant de ce fait celles et ceux qui ont pu et voulu assurer une continuité de service après l'appel du président de la république à la solidarité et ce, au péril de leurs vies en risquant une contamination. Les seuils de perte de chiffres d'affaires sont beaucoup trop hauts pour qu'une majorité d'entre nous puissent prétendre y avoir droit alors que la reprise n'est toujours pas là. C'est une injustice flagrante que de voir les plus volontaires pénalisés et dans des situations précaires après un tel engagement !

Aussi je me permets de donner un conseil à celles et ceux qui font confiance aux organisations professionnelles. Vos représentants locaux sont de parfaits relais pour vous tenir informés de votre situation départementale. Vos entreprises, vos familles, vos vies dépendent de vos choix. N'écoutez pas n'importe quoi !

Je sais qu'avec ce coup de gueule, je vais sans doute bénéficier d'un déferlement de haine et de critiques de la part de certains sur les réseaux sociaux mais je m'en moque. Je vous dois la transparence. Mes équipes et moi-même avons consacré de longs moments à chercher et recouper des informations fiables pour vous en faire bénéficier sans jamais galvauder la confiance que vous nous accordez et qui est notre moteur. Je souhaite de tout cœur que chacun d'entre nous puisse survivre à cette crise sans précédent et continue à exercer ce beau métier qui est le nôtre.

Ce qui compte pour moi est avant tout l'avenir de notre profession et la survie de nos entreprises.

Didier HOGREL  
Président F.N.D.T